

TOUR DE L'AIN

Solimut
Mutuelle
de France

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Du 13 au
15 Juillet

2024

LIVRE DE ROUTE

AIN⁰¹
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

l'Ain
POUR VOUS

PARC OISEAUX

Crédit Mutuel

auto
bernard
le grand format

Streichenberger



LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU SPORT POUR TOUS

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN ALLOUE 3 M€/AN AU SPORT

- **soutient** l'accès au sport de haut niveau* et les grands évènements sportifs
- **favorise** la pratique et la promotion du sport pour tous
- **développe** les sports de pleine nature

* 4 clubs professionnels et plus de 40 sportifs de haut niveau
61 clubs au niveau régional et 42 clubs au niveau national (saison 2023-2024)



www.ain.fr

AIN⁰¹
Le Département

TOUR DE L'AIN

Pros

Solimut
Mutuelle
de France



Le Parcours du 13 au 15 Juillet 2024

LÉGENDE ▶

▶ Départ de l'étape

● Arrivée de l'étape

▶ Sens de la course

▬ Itinéraire



AIN⁰¹
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



#TDA - www.tourdelain.com



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



LA RÉGION PARTENAIRE DU TOUR DE L'AIN

Du 13 au 15 juillet 2024

Plus d'informations sur
auvergnerhonealpes.fr

La Région qui agit

LES MAILLOTS DES LEADERS



Maillot Jaune
Solimut Mutuelle de France

Il est porté par le coureur leader de l'épreuve. Classement général individuel au temps établi par l'addition des temps enregistré par chaque coureur dans les trois étapes.



Maillot à pois
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Il est porté par le coureur qui cumule le plus grand nombre de points, acquis aux sommets des côtes et cols répertoriés et classés par catégorie.



Maillot vert
Crédit Mutuel

Il est porté par le leader du classement par points. Les points sont attribués à chaque arrivée d'étape et sur le sprint intermédiaire de la première étape.



Maillot Blanc
Streichenberger

Il est porté par le meilleur jeune de l'épreuve : les coureurs âgés de moins de 23 ans participent à ce classement.

LES ÉQUIPES



Équipe d'Allemagne Espoirs



Arkéa B&B Hotels



Trinity Racing



Bike Aid



CIC U Nantes Atlantique



Cofidis



Decathlon AG2R La Mondiale



EF Education EasyPost



Groupama FDJ



Movistar Team



Nice Métropole Côte d'Azur



St Michel Mavic Auberg3



Total Energies



Van Rysel - Roubaix Lille Métropole

L'AIN

*fait (aussi) le BONHEUR
des autres!*



Plateau d'Hauteville



Aintourisme



Craquez pour une immersion au cœur de grands espaces de nature !

Plus d'infos sur les balades, randonnées, activités nautiques,
parcours vélo ou VTT sur ain-outdoor.com

LE TOUR DE L'AIN À LA TÉLÉVISION

DIFFUSION TV - EN DIRECT

• **3** auvergne
rhône-alpes

France 3 Auvergne-Rhône-Alpes

13 juillet — Étape 1 : **14h — 16h**

14 juillet — Étape 2 : **14h — 16h**

15 juillet — Étape 3 : **14h — 16h**

EUROSPORT

Dans 190 pays

Eurosport.fr

13 juillet — Étape 1 : **14h — 16h**

14 juillet — Étape 2 : **14h — 16h**

15 juillet — Étape 3 : **14h — 16h**

Eurosport International

15 juillet — Étape 3 : **14h — 16h**

DIGITAL

Site internet : www.tourdelain.com

Réseaux sociaux :



Facebook : Tour de l'Ain



X : @tourdelain



Instagram : @tourdelain_cycliste



Youtube : Tour de l'Ain

LES OPÉRATIONS DE DÉPART

VENDREDI 12 JUILLET

SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST,

Hôtel Lyon Est, sortie n°5 A42

14h00-19h00

Ouverture de la permanence d'accueil (organisation, équipes, médias, partenaires)

14h00-19h00

Ouverture de la salle de presse

15h00-16h45

Confirmation des partants et retrait des dossards

16h15

Réunion du jury des commissaires

17h00

Réunion des directeurs sportifs

17h30

Réunion TV (producteur et réalisateur TV, motards TV)

SAMEDI 13 JUILLET :

LAIZ (mairie)

9h

Réunion caravane d'animation et publicitaire (présence obligatoire des pilotes et distributeurs)

9h30

Briefing Motards organisation et Gendarmerie Nationale (présence obligatoire des motards)

10h

Briefing Sécurité UCI (présence obligatoire de tous les pilotes voitures et motos en course)

10h30

Réunion Service médical (médecins, infirmiers, ambulances)

7



PARTENAIRES

Le Tour de l'Ain est organisé par Alpes Vélo sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme, de la ligue nationale de Cyclisme et de l'Union Cycliste Internationale. De nombreux partenaires permettent le bon déroulement de l'épreuve.



PARTENAIRES MAJEURS



8

ÉTAPES



OFFICIELS



TECHNIQUES



RESTAURATION



MÉDIAS



INSTITUTIONNELS





Financer son vélo, même électrique, à un taux de 0% taeg fixe c'est possible.

Au Crédit Mutuel, c'est naturel de s'engager pour faciliter les mobilités plus douces. C'est pourquoi nous proposons une offre de financement, pour toute la famille, qui rend le vélo plus accessible.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un "Crédit Vélo"⁽¹⁾ d'un montant de 2500 € et d'une durée de 36 mois, vous remboursez 35 mensualités de 69,45 € et une dernière de 69,25 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0% (taux débiteur fixe : 0%)⁽²⁾. Montant total dû par l'emprunteur : 2500 €. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiquées ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité de Travail calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1^{re} cotisation mensuelle de 2,91 €, un montant total sur la durée du crédit de 54,11 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 1,41 %.

Crédit  Mutuel

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

(1) Conditions au 01/06/2023.

(2) Les intérêts sont pris en charge par la Banque.

OFFRE DE CRÉDIT AFFECTÉ SOUMISE À CONDITIONS, jusqu'à 6000 € et valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les particuliers. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Délai de rétractation : 14 jours. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,6 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758.

ANNUAIRE

COMITÉ D'ORGANISATION DU TOUR DE L'AIN

Président
Jean-Marc DAUL 06 89 33 56 61

Trésorier
Hugues BALDASSO 06 86 82 37 78

PROMO VÉLO

Président
Jean-Paul FILLAT 06 51 80 50 79

Vice président
Jean-Marc SEGUIN 07 88 60 47 58

ALPES VÉLO

Président
Pierre SALVIT 06 16 91 91 69

DIRECTION

Directeur général
Philippe COLLIUO 06 08 83 49 44

Commissaire général
Ludovic POIGNANT 06 32 08 83 14

Assistant Commissaire général
Arthur FREITAS 06 42 54 73 07

Administration-Finances
Alexandre MOUSSEAU 06 45 93 89 83

RELATION EXTÉRIEURES

Bernard HINAULT
Michel CHANEL 06 80 01 57 40

COMPÉTITION

Responsable sportif
Pierre MAGINOT 07 70 32 32 93

Assistance Direction Sportive
Denis CLEMENT 06 80 01 57 40

Relations arbitres
Christian CHARPIGNY 06 07 29 80 96

Speaker Radio-Tour
Olivia JAQUET +41 76 776 03 64

Régulateur
Jules DENIS 06 34 05 47 85

Assistance Course EKOï, Liaison Radio
Francis HOTTELET 06 03 03 51 41

Ardoisiers – ARDOIZ'TIME
François-Marc MEYLAN 06 50 52 90 96

**Classements - photo finish
Matsport**
Maxime CZAJKOWSKI 06 23 44 57 71
Nadia PAGE 06 40 75 07 91

Relation équipe
Ludovic POIGNANT 06 32 08 83 14

PROTOCOLE

Gauthier BERNARDIN 07 69 12 91 70

JURY DES COMMISSAIRES UCI/FFC Président du Collège des Commissaires

Paula MARTINS +32 (0)495 23 19 85

Commissaire 1
Yann ROBIC 06 89 56 01 75

Commissaire 2
Morgane GARNIER 06 48 91 57 30

Juge à l'arrivée
Patrick PARIS 06 85 52 58 92

Commissaire moto 1
Eric PUREN 06 87 23 69 03

Commissaire moto 2
Christelle PINEAU 06 48 60 14 77

Chronométrateur
Eric GAUVIN 06 61 85 21 06

SITES

Sites départ
Antoine CUOMO 06 13 51 08 27

Sites arrivée
Thierry JACQUET 06 19 57 25 13

SÉCURITÉ

Coordination générale
Jean-Philippe BONNATY 06 75 05 32 19
PC COURSE 06 95 20 08 20

Coordination sécurité des sites
Jacques ROLLAND 07 78 41 77 07

Escorte motos civiles
Eric CHAPUIS 06 88 87 98 46
Jean-François MICHOLLET
06 75 04 60 72

Signaleurs organisation
Michel KREBSER 07 50 52 51 42
Gilles CHEVALLIER 06 24 27 34 77
Gérard GROBOZ 06 76 96 45 72
Bernard GONNET 06 14 60 58 33
Valérie REBILLARD 06 78 06 60 09
Jean Claude MAYER 06 89 63 53 33
Michel ANTOINET 06 16 16 66 81
Jean-Pierre MICHOUX 06 72 56 29 62

GENDARMERIE NATIONALE

**Commandant du Groupement
Gendarmerie de l'Ain**
Général de brigade GASPARD
Officier adjoint : Lieutenant - Colonel
BOUNIOT 06 07 28 55 41
Commandant de l'EDSR de l'Ain
Capitaine GAUTHIER 06 80 41 64 58

SERVICE MÉDICAL

Dr Gabriel DEGLICOURT 06 69 05 05 66
Dr Florian LEMAIRE 06 24 66 35 50
Dr Rodolphe IMBAULT 06 88 15 14 99
IDE Claire PASTOR

SECOURS

Ambulances ANGLESKY
04 74 46 06 70

LOGISTIQUE

Fléchage/défléchage
Philippe BARETTA 06 74 14 65 77

Zones de Collecte
Hubert JACQUEROUX 06 73 23 34 28
Lilly HOMASSEL 06 37 83 09 28
Odile RAVIGNON 06 33 72 75 48

Parc automobile
Philippe GALVEZ 06 15 15 54 23

Restauration
Sandrine PHILEBRE 06 13 32 85 68
Philippe ROUSSEAU 06 51 17 56 50
David SUCHET 06 27 85 40 09

ADMINISTRATION

Accueil et permanence
Valérie CHARPIGNY 06 76 39 51 53

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Responsable commercial | marketing
Andréa COSTA 06 79 80 99 27

Accueil Invités - Partenaires

Michel SERVIGNAT 06 14 02 50 26
Jacques FREDIERE 06 60 21 55 52
Nicole PRAJOUX 06 85 89 60 22
Ghislaine CORNU 06 29 92 94 37

Bus-VIP PHILIBERT
Hervé COINTET 06 08 80 02 01

Pilotes

Alain GUIGNOT, Jean-Pierre CHARPIGNY,
Patrick VOISEY, Frédo BORNEAT, Henri
BOUDRAS, Pascal VOISEY, Sébastien
AUGERAY, Damien VULLIN, Patrick
MARCET, Frédéric ALVEROLAT, Jacques
DUMORTIER, Eric BEROUJON, Franck DI
STEFANO, Hubert ARBES, William BES-
SON, Philippe GALVEZ, Robert ALBAN,
Christian PAVY, Joseph ANDRE, Bernard
THOMASSON, Eric MICHEL

MÉDIAS

Community manager
Jules CHEVIGNON 07 82 52 53 88

Journaliste
Frédéric DART 06 11 97 25 80

Photographe
Quentin JOLY 06 44 11 29 67
Lewis CATEL 07 87 43 67 79

Production TV
Vincent WATHELET 06 80 86 49 91

ANIMATIONS

Speakers
Daniel MANGEAS 06 82 31 65 48

Caravane d'Animation
François HUBERT 06 06 65 41 63
Georges RODET 06 84 59 39 75

Tour de l'Ain U17

Ludovic DUBOIS 06 36 79 51 00
Christian PERICHON 06 72 87 61 63
Hubert MARTIN 06 07 73 45 16
Gustave CALLIES 06 31 38 99 57

PHILIBERT 



**Philibert Transport, votre partenaire de confiance
pour tous vos déplacements !**

**TRANSPORT RÉGULIER
ET SCOLAIRE**

**TRANSPORT
OCCASIONNEL**

**2 agences dans l'Ain :
📍 Viriat et Ambérieu-en-Bugey**

philibert-transport.fr

philibert-location.fr

À L'OCCASION DE L'ARRIVÉE
DE LA 2^{ÈME} ÉTAPE DU

TOUR
DE L'**AIN**
Pros - Cyclos - U17

CONCERT
GRATUIT

AVEC

Sacha

DU GROUPE
DÉBUT DE SOIRÉE

LE 14 JUILLET
À 20H30

Centre Station à Lélex

Nuit de folie Le Jerk

Jardins d'enfants La vie la nuit

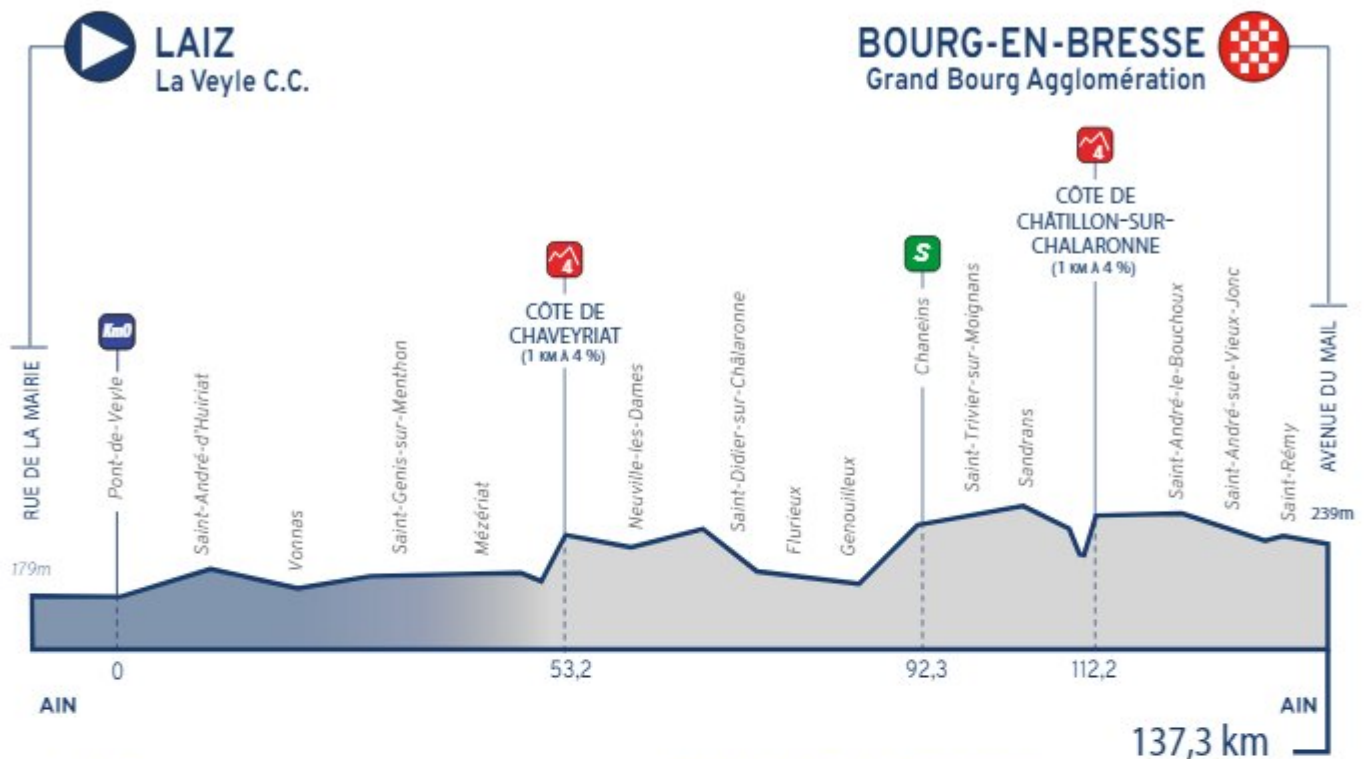
Que des tubes des années 80

**Suivi d'un DJ et
des feux d'artifice**



LAIZ - BOURG-EN-BRESSE

Samedi 13 JUILLET 2024



LAIZ

Aux portes de la Bresse, à proximité de Mâcon et de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, la Communauté de communes de la Veyle est ravie d'accueillir le départ de cette 36^{ème} édition du Tour de l'Ain à Laiz. Cette charmante commune a d'ailleurs été labellisée « Terre de Jeux 2024 » et contribue ainsi à la promotion des bienfaits des actions sportives.

Terre de gastronomie, la Communauté de communes de la Veyle se trouve au cœur de la zone d'élevage de la célèbre volaille de Bresse. Elle peut également s'appuyer sur la renommée de ses restaurateurs dont le plus célèbre, Georges Blanc, détient l'établissement le plus anciennement étoilé au monde.

Vous pourrez découvrir sa richesse patrimoniale et ses espaces naturels préservés en parcourant, à pied ou en vélo, les chemins de campagne qui pourront vous mener jusqu'à la Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône.

www.laiz.fr
www.cc-laveyle.fr



BOURG-EN-BRESSE

Grand Bourg Agglomération se réjouit d'accueillir comme chaque année le Tour de l'Ain. Le peloton arrive à Bourg-en-Bresse, chef-lieu du territoire. La ville a une relation privilégiée avec le vélo. Plusieurs fois ville étape du Tour de France, du Tour de l'Ain bien sûr, elle vibre régulièrement au rythme des exploits des champions cyclistes.

L'Agglomération est fière d'être partenaire de cet événement sportif reconnu et populaire. Il offre un spectacle gratuit avec un scénario toujours renouvelé.

Au fil des années, il est devenu un rendez-vous attendu des habitants et des nombreux visiteurs extérieurs qu'il attire. Grâce à la médiatisation dont le Tour de l'Ain bénéficie, c'est aussi un formidable coup de projecteur sur le territoire et ses paysages si propices au vélo.

www.grandbourg.fr
www.bourgenbresse.fr



DÉPART LAIZ



ARRIVÉE BOURG-EN-BRESSE



INFORMATIONS

PPO : Intersection D2 / D66

Village Départ

- Ouverture : 8h30 - 12h30
- Lieu : Place de la Mairie
- Randonnée Tour de l'Ain x Crédit Mutuel : 8h30-10h

Course

- **Rassemblement de départ** : Laiz, Rue de la Mairie
- **Espace restauration partenaires** : 10h00-12h00
- **Signature** : 10h30-11h45
- Caravane d'Animation, départ : 11h15
- Animations ligne de départ : 11h45

- **Appel des coureurs** : 11h50
 - **Départ fictif** : 12h par rue de la Mairie, Saint-Jean-sur-Veyle, Crottet et Pont-de-Veyle
 - **Départ réel** : PONT-DE-VEYLE, route de Thoisse (après 9,7 km de fictif)
- #### Ligne d'arrivée
- **Village Arrivée ouverture** : 13h30 - 18h00, avenue du Mail
 - **Ligne d'Arrivée** : 15h20, avenue du Mail, à l'extrémité d'une ligne droite de 600m, Largeur 6m

Permanence - Centre de presse :

14h00-19h00, Gymnase des Lilas, 91 chemin

des Lazaristes 01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Contrôle Anti-Dopage : Espacecar sur la ligne d'arrivée

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



TOUR DE L'AIN

Pros • Cyclos • U17

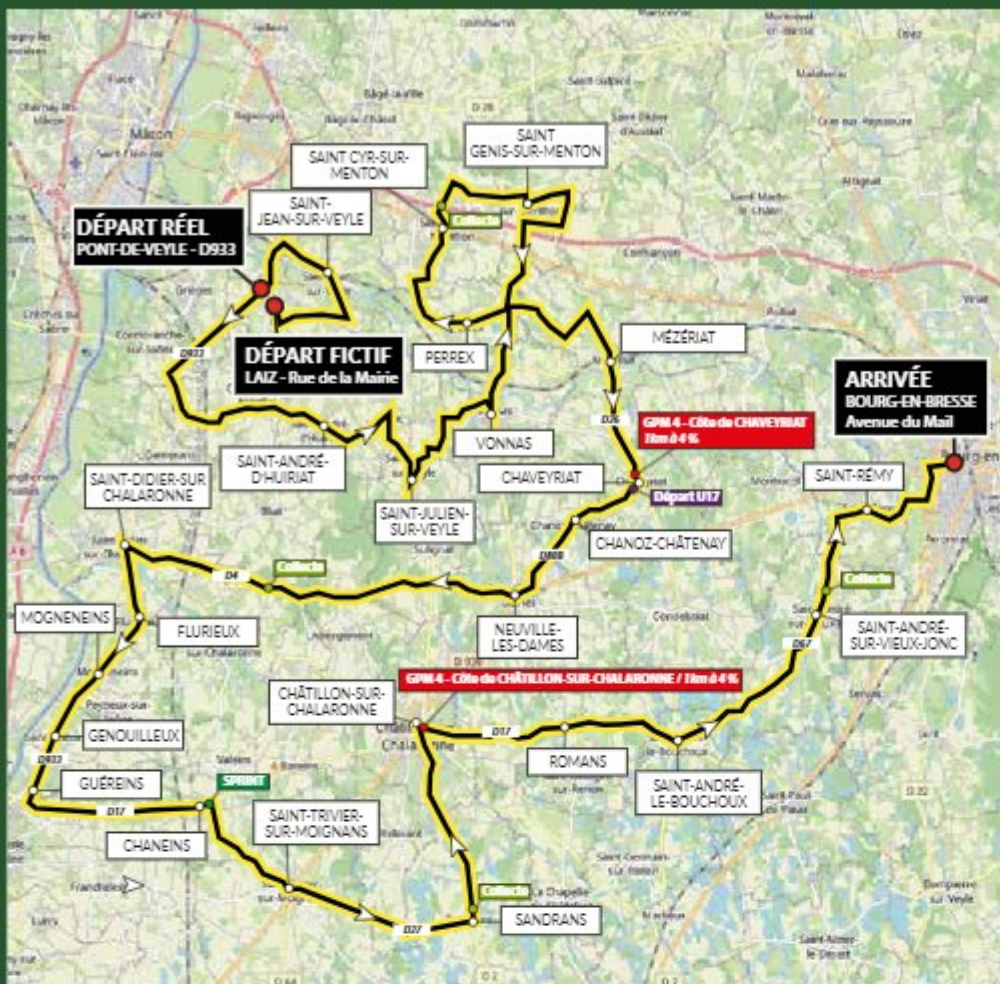
Solimut
mutuelle
de France

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

ÉTAPE 1
SAMEDI 13 JUILLET 2024

LAIZ (COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA VEYLE)

BOURG-EN-BRESSE (GRAND
BOURG AGGLOMÉRATION)



HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AIN - ETAPE 1 - Samedi 13 Juillet 2024
Lait > Bourg En Bresse

N°	CARAVANE				ROUS	MILIEUX	DIRECTION	DISTANCE PIDS		DISTANCE UET	
	02 km/h	05 km/h	08 km/h	12 km/h				REARUS	REARUS	EGLUS	REARUS
	11:15	12:00	12:00	12:00	Départ NCTP	LAIE Rue de la Moine		0,0			
						SAINTE-JEAN-SUR-VEYLE		4,5			
					D933	CROITET		6,7			
						POINT DE VEYLE		7,7			
	11:23	12:18	12:18	12:18	Départ RÉEL	POINT DE VEYLE - Route de Tholsey - (Nct 9,7 km)		0,0	137,3		
	11:28	12:22	12:22	12:22		Intersection D64 Route de la Renardie - D948 Route de Bay	A Gauche	3,7	133,6		
	11:28	12:22	12:22	12:24		Intersection Route de Jouvet	A Gauche	4,3	133,0		
	11:29	12:24	12:24	12:24	D948	BEY		4,6	132,7		
	11:40	12:28	12:28	12:28		Intersection D948 / All de l'Eglise	A Gauche	5,7	131,7		
	11:40	12:28	12:28	12:28		Intersection D948 - All de Montcepoy	A Droite	5,7	131,6		
	11:42	12:34	12:34	12:34		Intersection Ch de Mâpillet	A Gauche	6,7	130,6		
	11:42	12:34	12:34	12:35		Intersection Route de Lognon	A Droite	6,7	130,6		
	11:44	12:38	12:38	12:37		Intersection D948 Route du Selay - Route de Selay	Tou droit	8,0	127,3		
	11:44	12:38	12:38	12:38		Intersection D64 Route d'Illier	Tou droit	8,5	126,8		
	11:45	12:38	12:38	12:31		Intersection gars - D948 Route de Saint-André	A gauche qui droite	9,0	126,3		
	11:47	12:31	12:32	12:33	D94	SAINTE-ANNE-D'HAUMAT		10,3	127,0		
	11:50	12:35	12:35	12:35		Intersection D2 Route du Petit de Veyle	Tou droit	12,8	124,5		
	11:53	12:37	12:38	12:37	D94	BEIAT		14,6	122,7		
	11:53	12:37	12:38	12:37		Intersection Route des Ruchés	A droite	14,7	122,6		
	11:54	12:38	12:37	12:40		Intersection Route de Saint-Julien-Veyle	A gauche	15,3	122,1		
	11:54	12:38	12:37	12:40		Intersection Route des Saignières	A gauche	15,7	121,6		
	11:54	12:37	12:37	12:41		Intersection Ch des Blanches	A Droite	15,8	121,5		
	11:54	12:37	12:40	12:41		Intersection Route de la Rivière	A gauche	16,2	121,1		
	11:54	12:40	12:41	12:42	C201	SAINTE-JULIEN-SUR-VEYLE		16,6	120,7		
	11:54	12:40	12:41	12:42		Intersection D28 Rue du Village	A gauche	16,8	120,5		
	11:57	12:41	12:42	12:43		Intersection Route des Oâns	A gauche	17,4	119,9		
	11:57	12:42	12:44	12:45		Intersection Route de Yennas	A droite	19,1	118,2		
	12:01	12:48	12:48	12:47	D94	YONNAS		20,3	117,0		
	12:02	12:48	12:47	12:47		Intersection D80	A gauche	21,4	115,7		
	12:02	12:47	12:48	12:50		Intersection D24C Route de Miézan	A droite	21,7	115,4		
	12:02	12:47	12:48	12:50		Intersection D47	A gauche	22,2	115,1		
	12:05	12:49	12:50	12:53		Intersection Route de la Petite Laballe	A gauche	23,3	114,0		
	12:07	12:50	12:53	12:53		Intersection C7 Route de Mâpillet	A gauche	24,5	112,8		
	12:08	12:52	12:53	12:55		Intersection route du Grapillon	A gauche	25,7	111,6		
	12:07	12:52	12:54	12:55	C7	PERREX		25,8	111,5		
	12:07	12:52	12:54	12:55		Intersection D80E	A droite	25,7	111,4		
	12:11	12:54	12:54	12:57		Intersection D80 Route de Yennas	A droite	27,3	110,0		
	12:11	12:53	12:56	12:58	D80	COSMANT-LA-NEUVE (PERREX)		27,8	109,5		
	12:13	12:54	12:58	13:00		Intersection Route des Gembais	A Droite	28,7	108,4		
	12:14	12:57	12:57	13:01		Intersection Route des Coudes	A droite	29,4	107,7		
	12:15	12:58	13:00	13:02	KM 30	Intersection Route de la Plairie	A droite	30,3	107,0		
	12:15	12:58	13:00	13:02		Intersection Route du Bel Chêne	A gauche	30,4	106,9		
	12:16	12:59	13:01	13:03		SAINTE-CYR-SUR-MENTHON		31,1	106,2		
	12:16	12:59	13:01	13:03		Intersection Route de la Droix	A droite	31,3	106,0		
	12:17	13:00	13:02	13:04		Intersection D1079 Route de Bourg	Tou droit	32,0	105,3		
	12:18	13:01	13:03	13:05		Intersection D80 Route de Lolas	A droite	32,6	104,7		
	12:18	13:01	13:03	13:03	COLLECTE	Zone de COLLECTE		32,7	104,6		
	12:19	13:02	13:04	13:07		Intersection Route des Fiançés	A droite	33,7	103,6		
	12:20	13:02	13:05	13:07		Intersection Route des Marillères	A droite	34,0	103,3		
	12:21	13:04	13:05	13:08		Intersection Route de la Mulotière	Tou droit	34,6	102,7		
	12:21	13:04	13:05	13:07		Intersection Route des Marillères	A droite	34,7	102,6		
	12:22	13:04	13:08	13:11		Intersection D47 Route de Commarin	A droite	34,8	102,5		
	12:24	13:06	13:07	13:11	D47	SAINTE-GENIS-SUR-MENTHON		34,7	102,6		
	12:24	13:07	13:07	13:11		Intersection All Jean-Marie Varnas	A gauche	34,7	102,5		
	12:27	13:07	13:12	13:14		Intersection Route de Saint-Genis-sur-Menthon / route des Varnas	A droite	35,8	101,5		
	12:28	13:10	13:13	13:15		Intersection Route de Néaudet	A droite	37,5	97,8		
	12:30	13:12	13:15	13:17		Intersection D47	A gauche	40,70	74,6		
	12:31	13:13	13:16	13:17		Intersection D1079 / D47	Tou droit	41,7	74,6		
	12:34	13:14	13:17	13:22		Intersection Route de Mésyrol / D47	A gauche	44,2	72,1		
	12:34	13:18	13:21	13:24		RAY (MÉSÉRIAT)		45,3	72,0		
	12:35	13:20	13:23	13:25		Intersection C7 / D94C	A gauche	46,8	70,5		
	12:37	13:22	13:24	13:28		Intersection D24C / D24	A droite	48,0	67,3		
	12:47	13:49	13:49	13:50	CRN 4	Côte de Châteaufort		53,2	61,1		
	13:00	13:49	13:50	13:50	Départ UET	CHATEAUFORT		53,5	60,8	0,0	64
	13:21	13:58	13:58	13:57		Intersection D808 Route de Chânes-Châtenay	A droite	54,6	62,7	1,1	62,7
	13:25	13:51	13:53	13:54	D808	CHÂNES-CHÂTENAY		54,5	60,8	3,2	60,8
	13:40	13:56	13:58	13:49	D808	NEUVILLES-LES-GAMBES		60,0	77,3	6,7	77,3
	13:42	13:57	13:58	13:59		Intersection D934 Route de Bourg	A droite	60,2	77,1	9,7	77,1
	13:42	13:58	13:57	13:57		Intersection D44 Route de Tholsey	A droite	61,0	76,3	9,7	76,3
	13:47	13:52	13:47	13:47		Intersection D44 Route de Chailion	Tou droit	64,1	73,2	10,8	73,2
	13:44	13:50	13:44	13:47		Intersection D44 Route du Petit de Veyle	Tou droit	67,1	68,2	13,8	68,2
	13:58	13:10	13:50	14:00	COLLECTE	Zone de COLLECTE		67,7	67,6	14,4	67,6
	12:54	13:17	13:17	14:07	D7	SAINTE-DIDIER-SUR-CHALARDONNE		74,7	62,4	21,6	62,4
	12:56	13:18	13:18	14:05		Intersection D933 Rue de la Libération	A gauche	74,7	61,6	22,4	61,6
	12:56	13:17	14:00	14:10		Intersection D100 Route de Furoux	A gauche	75,4	60,8	23,3	60,8
	12:58	13:21	14:01	14:11	D100	FUROUX		77,8	57,8	24,2	57,8
	13:11	13:24	14:04	14:14	D100	MOGNEHEINS		79,8	57,5	24,5	57,5
	13:12	13:24	14:02	14:12		Intersection Au Poullet	A droite	80,2	57,1	27,0	57,1
	13:12	13:24	14:02	14:12		Intersection D933 Route Au Poullet	A gauche	80,4	56,5	27,2	56,5
	13:14	13:28	14:08	14:13	D933	GENOUILLEUX		82,8	54,5	29,5	54,5
	13:17	13:30	14:10	14:21	D933	QUÉREY		84,4	52,0	31,1	52,0
	13:21	13:32	14:12	14:23		Intersection D17 Route de Belleville - Route de Trévoix	A gauche	85,1	51,2	32,8	51,2
	13:23	13:34	14:14	14:25	D17	MONTCEAUX		87,3	50,0	34,0	50,0
	13:20	13:40	14:19	14:31	D17	CHAMENS		91,3	46,0	38,0	46,0
	13:23	13:41	14:23	14:33	3ème	3ème INTERCOMMUNALE		92,3	43,0	39,0	43,0
	13:23	13:42	14:21	14:33		Intersection D468 Route de Saint-Trivier	A droite	92,7	42,4	37,4	42,4
	13:27	13:47	14:26	14:38	D468	SAINTE-TRIVIER-SUR-MOIGNANS		94,3	41,0	43,0	41,0
	13:27	13:48	14:27	14:33		Intersection D934 Rue de Montgenier	A gauche	97,3	40,0	44,0	40,0
	13:27	13:47	14:27	14:34		Intersection D27 Route de Chamens	A droite	97,4	39,5	44,2	39,5
	13:47	13:57	14:36	14:47	D27	SANDRANS		103,5	33,8	50,3	33,8
	13:50	13:48	14:34	14:35		Intersection D2 Route de Villars	A gauche	104,2	33,1	50,7	33,1
	13:51	13:58	14:37	14:40	COLLECTE	Zone de COLLECTE		104,6	32,7	51,3	32,7
	12:57	14:04	14:43	14:57	D2	CHÂTELLON-SUR-CHALARDONNE		105,8	28,5	54,5	28,5
	13:00	14:07	14:45	14:53		Intersection Rue Victor Hugo - CP Av Jean Jaurès	Tou droit	110,8	24,5	57,5	24,5
	13:01	14:08	14:46	14:50		Intersection Place de Chânes de Veys	A droite	111,1	24,2	57,8	24,2
	13:01	14:08	14:45	14:51		Intersection D17 Route de Chamens	A droite	111,4	23,7	58,1	23,7
	13:03	14:09	14:50	14:58	CRN 4	Côte de Châteaufort-Ordoigne		111,2	23,1	58,9	23,1
	13:09	14:15	14:52	15:00	D17	ROMAND		114,5	21,0	63,0	21,0
	13:14	14:21	14:58	15:14	D17	SAINTE-ANNE-LE-BOUCHOUX		120,5	14,8	67,2	14,8
	13:17	14:22	14:57	15:12		Intersection D47	A gauche	121,4	14,7	68,1	14,7
	13:24	14:30	15:07	15:15		Intersection D44	A droite	127,3	10,0	74,0	10,0
	13:24	14:30	15:07	15:15		Intersection Route de Saint-Rou de Vars	A gauche	127,4	9,7	74,1	9,7
	13:28	14:31	15:08	15:15		Intersection D44 Route de Tholsey	A gauche	128,1	9,2	74,8	9,2
	13:28	14:31	15:08	15:25	D47	SAINTE-ANNE-SUR-VEUILLE-JONC		128,1	9,2	74,8	9,2</

Entre val de Saône et bocage bressan, la Communauté de communes de la Veyle offre un véritable cadre préservé qui invite à la douceur de vivre.

Les 18 communes qui composent le territoire regorgent de pépites qu'elles soient patrimoniales, gastronomiques ou naturelles, que vous pourrez découvrir en parcourant les charmantes petites routes de campagne. Au détour d'un chemin, vous croiserez sans doute quelques célèbres volailles de Bresse, les seules à bénéficier de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP), qui s'épanouissent au cœur d'un terroir réputé leur donnant cette saveur si particulière. Et quoi de mieux pour visiter une région, que de le faire en prenant son temps et en privilégiant la mobilité douce.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes met à l'honneur le vélo, à travers de nombreux projets comme le programme « Savoir rouler à vélo ». Initié en 2021, ce dispositif concerne la pratique du vélo pour les plus jeunes afin qu'ils soient plus à l'aise et qu'ils apprennent les bases de la sécurité routière.

Elle a également aménagé plusieurs itinéraires cyclables comme la Voie bleue, en bord de Saône, désormais, à quelques coups de pédales de la Base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône qui offre une véritable parenthèse pour une pause au grand air. Très prisée l'été pour son lac et ses nombreuses activités, elle est également appréciée par les marcheurs, les joggeurs et les pêcheurs, pour sa tranquillité, le reste de l'année.

De nombreuses autres infrastructures comme L'escale à Saint-Jean-sur-Veyle ou le Domaine des saveurs-Les Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon permettent d'offrir un programme culturel diversifié.

La Communauté de communes de la Veyle, territoire riche et surprenant, dont l'envie est de construire ensemble.

SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE VÉLO ÉLECTRIQUE de la Communauté de communes de la Veyle

mon veyl'

**A partir de
26 €/mois***

*location au trimestre
ou 40€ pour 1 mois

Vélo à assistance électrique et cargo pour toute la famille

Offre réservée aux résidents du territoire âgés de plus de 14 ans

INFO & RESA

mobilités@cc-laveyle.fr

Tél. 03 85 23 90 15

10, rue de la poste - Le Château

01290 Pont-de-Veyle

www.cc-laveyle.fr



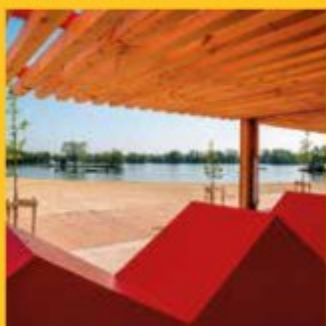


GRAND
BOURG
AGGLOMÉRATION

~~~~~  
~~~~~

Découvrez les équipements nautiques du territoire !

... pour s'amuser ou juste bronzer !



CARRÉ
TONIQUE
GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

La
PLAINE TONIQUE
GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

Centre nautique et Base de loisirs

599 Route d'Étrez à Malafretaz

- ▶ carretonique.grandbourg.fr
- ▶ laplainetonique.com

carréd'eau
GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

Centre nautique

3 allée du Centre Nautique à Bourg-en-Bresse

- ▶ carredeau.grandbourg.fr

Retrouvez toutes les actus sur grandbourg.fr

GRAND
BOURG
AGGLOMÉRATION

VA Y AVOIR

DU SPOT

RCS n°444 608 442 - ROSA PARIS

Les électriciens d'Enedis branchent les grands événements au réseau électrique pour limiter l'usage de groupes électrogènes diesel et réduire de 90 % leurs émissions de CO₂ liées à l'énergie*.

ENEDIS

Bienvenue dans la nouvelle France électrique.

On recrute, rejoignez-nous.

*En France métropolitaine, en 2022, un événement branché au réseau d'électricité permet de réduire de 90 % les émissions de CO₂ liées aux besoins en énergie électrique par rapport à un événement fonctionnant sur des groupes électrogènes diesel d'une puissance inférieure ou égale à 1000 kW. Méthode de calculs certifiés par le cabinet Carbone 4. Plus d'informations sur enedis.fr/branchonslesevenements. **L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

En attendant la fibre,
Internet très haut débit par satellite
partout, pour tous, tout de suite !



neosat

neosat.fr



Nordnet SA au capital de 225.000 € - RCS Lille Métropole B.402.974.489 - 20 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq.



AIDE
FINANCIÈRE
D'ÉTAT

Le matériel
de connexion
à 0€



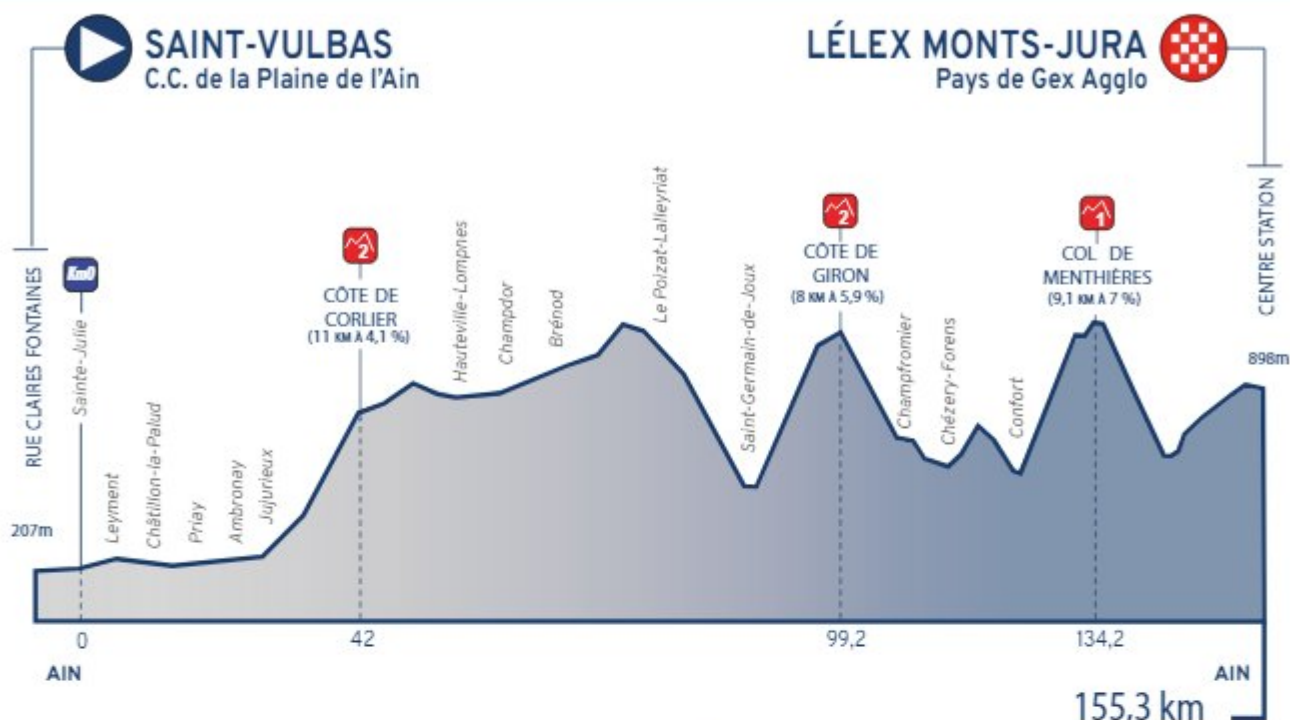
France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Proposé par

.nordnet.

SAINT-VULBAS - LÉLEX MONTS-JURA

DIMANCHE 14 JUILLET 2024



SAINT-VULBAS

Saint-Vulbas est une commune française, située dans le département de l'Ain en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ses habitants sont les Villibadois et Villibadoises. La commune appartient à l'aire urbaine de Lyon.

La commune est située sur la rive droite du Rhône, à 205 mètres d'altitude, à environ 44 kilomètres au nord-est de Lyon, 17 kilomètres d'Ambérieu-en-Bugey. Sur son territoire se trouve la centrale nucléaire du Bugey ainsi que le parc industriel de la Plaine de l'Ain. La commune est située dans la petite région de la plaine de l'Ain, entre Bas-Bugey et Côtiers.

A l'interface entre la région lyonnaise et le sud du département de l'Ain, la CC-Plaine de l'Ain bénéficie d'axes routiers, autoroutiers et ferroviaires renforçant son attractivité. De la confluence de l'Ain et du Rhône, aux portes de la Dombes et du Bugey, elle offre un cadre de vie préservé au cœur d'un territoire verdoyant et touristique, au fort développement économique.

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, la 7^{ème} de France par sa population, regroupe 53 communes.

saint-vulbas.fr
www.cc-plainedelain.fr



LÉLEX MONTS-JURA

Lélex est une commune de 230 habitants située dans le Pays de Gex, au sein des Monts-Jura et de la Vallée de la Valserine. Installé à 900 mètres d'altitude, le village est constitué de bâtisses typiques du Jura avec des toits en demi-coupe, des tuiles de bois et des façades en tavaillons cloués.

Lélex se trouve en bordure de la Valserine, première rivière sauvage de France de 47,6 km de longueur qui prend sa source dans la Réserve naturelle régionale du Haut-Jura au nord du Col de la Faucille.

La commune s'étend jusque sur les cimes des Monts-Jura et héberge le Crêt de la Neige, le sommet du Jura qui culmine à 1720 mètres d'altitude, offrant le plus beau panorama sur les Alpes. Village de sport de montagne, Lélex accueille sur sa commune la station de sport 4 saisons Mont-Jura qui comprend des pistes de ski, de VTT et des chemins de randonnée.

www.lelex.fr
www.paysdegex-montsjura.com
www.paysdegexagglo.fr



DÉPART SAINT-VULBAS



ARRIVÉE LÉLEX MONTS-JURA



INFORMATIONS

PPO : intersection rue Claire Fontaines / route de Port Galland

Village Départ

- Ouverture : 8h30 - 12h00
- Lieu : rue Claire Fontaines

Course

- **Rassemblement de départ** : Rue Claire Fontaines
- **Espace restauration partenaires** : 10h00-11h30
- **Signature** : 10h30-11h15
- **Caravane d'Animation, départ** : 10h45
- Animations ligne de départ : 11h15
- **Appel des coureurs** : 11h20

- **Départ fictif** : 11h30 par rue Claire Fontaines et Plaine-Robert
- **Départ réel** : SAINTE-JULIE, route de la Plaine - D77 (après 6,3 km de fictif)

Ligne d'arrivée

- **Village Arrivée ouverture** : 13h30 - 18h00, Centre Station
- **Ligne d'Arrivée** : 15h37, Centre Station, à l'extrémité d'une ligne droite de 300m, Largeur 5m

Permanence - Centre de presse :

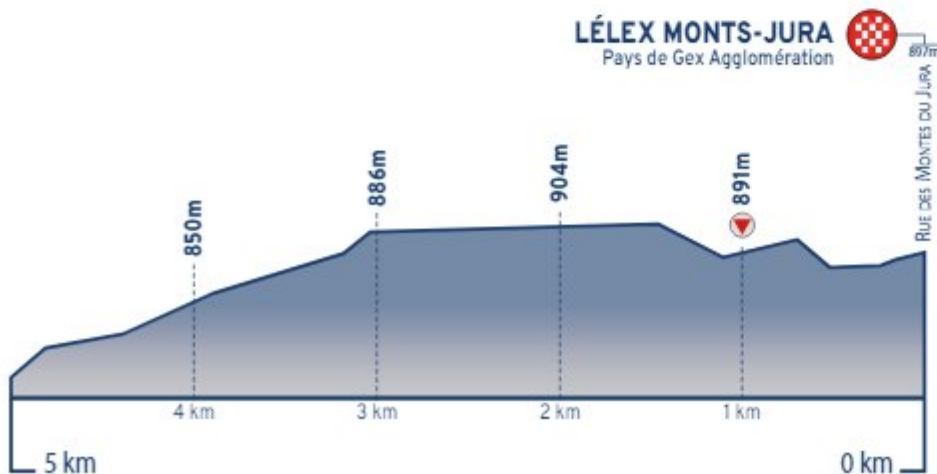
14h00-19h00, Salle Polyvalente, Centre Station 01410 LÉLEX

Contrôle Anti-Dopage : Espacecar sur la ligne d'arrivée

Concert Sacha puis DJ et feux d'artifice : 20h30

23

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



TOUR DE L'AIN

Pros • Cyclos • U17

Solimut
mutuelle
de France

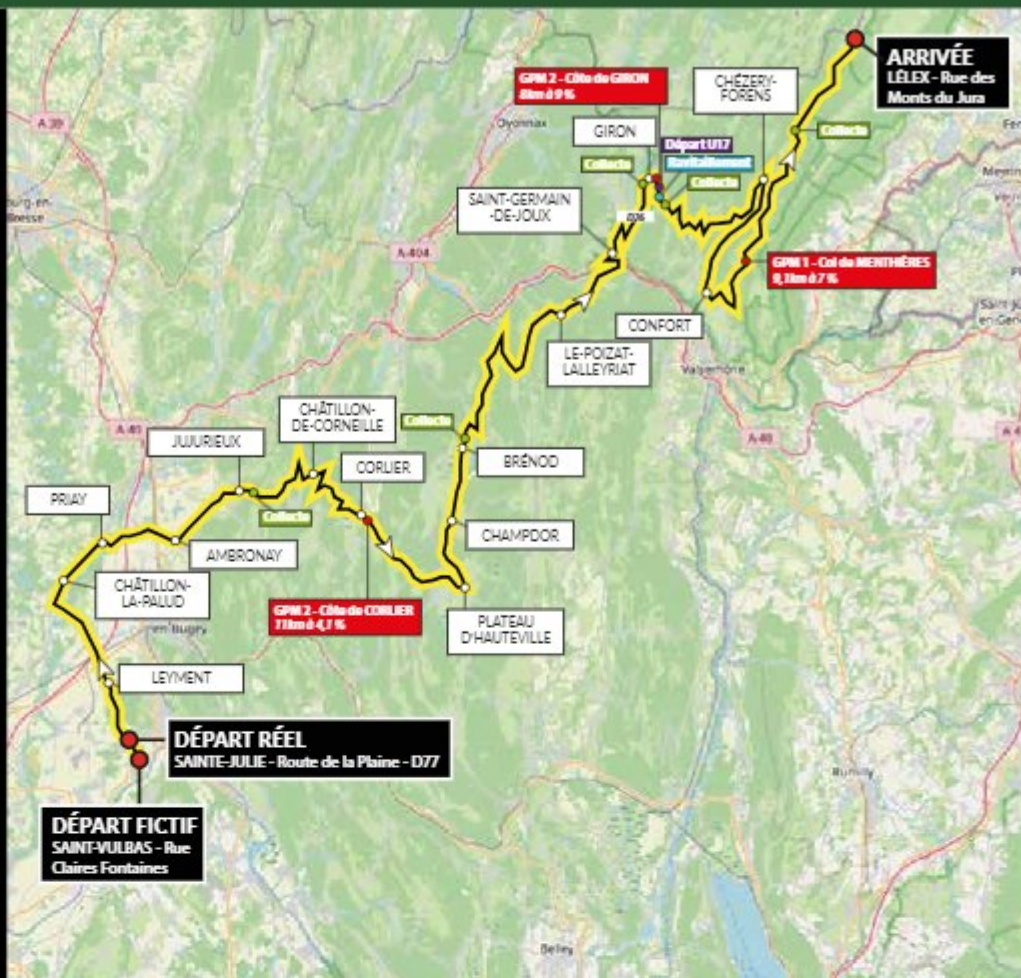
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

ÉTAPE 2
DIMANCHE 14 JUILLET 2024

SAINT-VULBAS
(COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
PLAINE DE L'AIN)

>

LÉLEX MONTS-JURA
(PAYS DE GEX AGGLO)



HORAIRES DE PASSAGE

TOUR DE L'AIN - ETAPE 2 - Dimanche 14 Juillet 2024

Saint Vulbas > Lélux

H17 28 km/h	CARAVANE			PICS		ROUTE	RÉSUMÉ	DIRECTION	DISTANCE PICS	
	30 km/h	40 km/h	30 km/h	36 km/h	REALISÉE				RESTANTE	
	10:30	11:20	11:20	11:20		Départ ICTIF	SAINT-VULBAS - Rue Cloires Fontaines		0,0	
							Intersection D20	A droite	0,3	
						D20	Intersection Allée des Cédres	Touche-droit	0,9	
						D124	Intersection D124	A gauche	1,7	
							Intersection avenue des Bergères - D77	A droite	2,3	
							Intersection allée des Chênes	Touche-droit	3,4	
							Intersection avenue du Bois des Vergnes / D42A	Touche-droit	4,0	
							FLAINE ROBERT		4,8	
	10:45	11:32	11:32	11:32		Départ RÉEL	SAINTE-JULIE Route de la Plaine - D77 (Niche = 4,3km)		0,0	153,3
	10:47	11:34	11:34	11:34		D77	SAINTE-JULIE		1,7	153,6
	10:48	11:35	11:35	11:35			Intersection D40	A gauche	1,9	153,4
	10:48	11:35	11:35	11:35			Intersection rue du 11 novembre	A droite	2,1	153,2
	10:48	11:35	11:35	11:35			Intersection route du Triller	A gauche	2,2	153,1
	10:54	11:40	11:41	11:41		D77	LEYMENT		2,9	149,4
	10:54	11:41	11:41	11:42			Intersection rue de la Guillotière - D77B	Touche-droit	6,1	147,2
	10:54	11:42	11:43	11:44			Intersection D1084	Touche-droit	7,2	148,1
	11:00	11:47	11:47	11:48		D77	SAINT-AURICE-DE-RÉMENS		10,0	148,3
	11:01	11:47	11:48	11:49			Intersection rue de Sainte-Maurice	A droite	10,3	148,1
	11:01	11:47	11:48	11:49			Intersection rue de la Laiterie / rue Jean Mermoz	A gauche	10,4	144,7
	11:01	11:47	11:48	11:49			Intersection D904	A gauche	10,4	144,7
	11:04	11:50	11:51	11:52		D904	GÉVREUX (CHÂTILLON-LA-PALLUD)		12,4	142,9
	11:05	11:51	11:52	11:53			Intersection D954	A droite	12,8	142,5
	11:06	11:52	11:53	11:55		D954	CHÂTILLON-LA-PALLUD		13,8	141,5
	11:06	11:53	11:53	11:55			Intersection impasse de la Planche / rue du Pré Nouveau	Touche-droit	13,9	141,4
	11:07	11:53	11:54	11:56		D954	SUBLANNE (CHÂTILLON-LA-PALLUD)		14,5	140,8
	11:09	11:54	11:56	11:57		D954	VILLETTE-SUR-AIN		15,2	140,1
	11:11	11:57	11:58	12:00		D954	FRIAY		16,9	138,4
	11:12	11:57	11:59	12:00			Intersection rue des Champagnes	Touche-droit	17,1	138,2
	11:13	11:57	12:00	12:02			Intersection Route du Pont - D12 / route du Genêt	A droite	18,2	137,1
	11:14	12:00	12:03	12:05			Intersection D12 / D12A	Touche-droit	20,3	135,1
	11:16	12:02	12:03	12:05		D12A	LE GENOUD (AMBRONAY)		20,2	135,1
	11:20	12:04	12:07	12:09			Intersection D1074	Touche-droit	22,4	132,9
	11:22	12:07	12:09	12:11		D12A	AMBRONAY		23,8	131,8
	11:22	12:07	12:09	12:11			Intersection rue du Reges D77	A gauche	23,7	131,4
	11:22	12:08	12:09	12:12			Intersection D54	A gauche	24,0	131,3
	11:23	12:08	12:10	12:13			Intersection Grande Rue	A gauche	24,5	130,8
	11:23	12:08	12:10	12:13			Intersection au Piône	A gauche	24,9	130,7
	11:27	12:12	12:14	12:16		D36	SAINT-JEAN-LE-VIEUX		26,9	128,4
	11:28	12:13	12:15	12:18			Intersection D12	A droite	27,8	127,5
	11:29	12:13	12:16	12:18		D12	Intersection D43	A gauche	27,9	127,4
	11:30	12:15	12:17	12:20			Intersection D43	A droite	29,1	126,2
	11:31	12:16	12:18	12:21		D12	JURRIEUX		29,7	125,4
	11:32	12:17	12:19	12:22		KM 30	Intersection chemin de Vouz		30,1	125,2
	11:33	12:17	12:20	12:22		COLLECTE	Zone de COLLECTE		30,4	124,9
	11:43	12:27	12:30	12:33		D12	CHÂTILLON-DE-CORNEILLE (BOYEUX-SAINT-JÉRÔME)		37,0	118,3
	11:51	12:35	12:38	12:42		D12	CORLIER		42,0	113,3
	11:51	12:35	12:38	12:42		GPM 2	Côte de CORLIER		42,0	113,3
	11:51	12:35	12:38	12:42			Intersection D114	A gauche	42,3	113,1
	11:51	12:35	12:38	12:42			Intersection D8	Touche-droit	42,4	112,9
	12:00	12:45	12:52	12:57			Intersection Route de la Cornelle	Touche-droit	51,2	104,1
	12:07	12:50	12:54	12:59		D8	HAUTEVILLE-LOIMFRES		52,5	102,8
	12:08	12:51	12:55	13:00			Intersection D21	A gauche	53,0	102,3
	12:15	12:58	13:02	13:07		D21	CHAMPDORE		57,4	97,9
	12:17	12:57	13:01	13:07			Intersection D47A	Touche-droit	58,6	94,7
	12:22	13:05	13:09	13:15		D21	BRÉNOU		62,0	93,3
	12:24	13:08	13:13	13:18		COLLECTE	Zone de COLLECTE		64,0	91,3
	12:27	13:07	13:14	13:17			Intersection D21	A droite	64,7	90,4
	12:27	13:07	13:14	13:20		D31	Intersection D67	A gauche	65,1	90,2
	12:37	13:20	13:26	13:32			Intersection D39	A droite	72,4	82,9
	12:42	13:23	13:29	13:36			LE REPIAT		74,5	80,8
	12:43	13:24	13:30	13:37		D39	Intersection D44C	A gauche	74,0	80,3
	12:42	13:23	13:30	13:46		D55C	LE POISAT		80,8	74,5
	12:42	13:23	13:30	13:47			Intersection D42D	A droite	81,0	74,3
	12:54	13:24	13:41	13:48		D55C	LE POISAT-LALLEYRIAT		81,8	73,5
	13:05	13:45	13:52	14:00		D55	LA VOUTE (SAINT-GERMAIN DE JOUX)		89,2	66,1
	13:06	13:45	13:53	14:00			Intersection D1084	A gauche	89,3	66,0
	13:06	13:46	13:53	14:01		D1084	Intersection D45	A droite	89,4	65,9
	13:07	13:47	13:54	14:02		D55	SAINT-GERMAIN DE JOUX		90,0	65,3
	13:07	13:47	13:56	14:02			Intersection D45	A droite	90,4	64,9
	13:10	13:49	13:57	14:05			Intersection D45A	A droite	92,3	63,1
	13:11	13:51	13:58	14:06		D55A	LES COMBES (SAINT-GERMAIN DE JOUX)		92,8	62,5
	13:20	13:59	14:07	14:15		COLLECTE	Zone de COLLECTE		98,2	57,1
	13:21	14:00	14:08	14:17			Intersection D45	A droite	97,0	56,3
	13:21	14:00	14:08	14:17		GPM 2	Côte de GIRON		99,2	56,1
	13:21	14:00	14:08	14:17		RAVITAILLEMENT	Zone de RAVITAILLEMENT		99,3	56,0
13:10	13:22	14:01	14:09	14:17		Départ U17	GIRON		99,3	55,8
13:12	13:23	14:02	14:10	14:19		COLLECTE	Zone de COLLECTE		100,5	54,8
13:23	13:31	14:10	14:18	14:26		D48	COMMUNAL (CHAMPFROMIER)		105,6	49,7
13:23	13:33	14:11	14:20	14:29		D48	CHAMPFROMIER		106,5	48,8
13:27	13:36	14:13	14:21	14:31			Intersection D14	A gauche	107,5	47,8
13:35	13:43	14:21	14:30	14:40		D14	FORENS (CHÉZÉRY-FORENS)		113,0	42,3
13:41	13:45	14:23	14:32	14:42		D14	CHÉZÉRY (CHÉZÉRY-FORENS)		114,0	41,3
13:41	13:45	14:23	14:32	14:42			Intersection D991	A droite	114,4	40,9
13:59	13:58	14:36	14:45	14:56			LA MULAZ (CONFORT)		122,8	32,8
13:00	13:47	14:36	14:46	14:57			Intersection rue des Framy		123,3	32,0
13:01	14:00	14:37	14:47	14:57			Intersection D14A	A gauche	123,5	31,8
13:03	14:01	14:38	14:48	14:59		D991	CONFORT		124,6	30,7
13:04	14:02	14:37	14:47	14:59			Intersection D14 / D991	A gauche	125,0	30,3
13:03	14:15	14:31	15:02	15:14		D14	MENTHÈRES (CHÉZÉRY-FORENS)		133,3	22,1
13:04	14:16	14:33	15:03	15:15		GPM 1	Col de MENTHÈRES		134,2	21,1
13:39	14:27	15:03	15:14	15:27			L'ÉRÉRY (CHÉZÉRY-FORENS)		141,1	14,2
13:37	14:28	15:04	15:15	15:27			Intersection route de la Charbonnière	A droite	141,4	13,9
13:41	14:29	15:05	15:16	15:29			LA CHARBONNIÈRE (CHÉZÉRY-FORENS)		142,2	13,1
13:44	14:31	15:07	15:18	15:31			BOSSET (CHÉZÉRY-FORENS)		143,4	11,9
13:44	14:32	15:08	15:17	15:32			Intersection D991	A droite	144,3	11,0
13:50	14:36	15:11	15:23	15:35		D991	LA RIVIÈRE (CHÉZÉRY-FORENS)		146,3	9,0
13:54	14:39	15:14	15:26	15:39		COLLECTE	Zone de COLLECTE		148,3	7,0
14:07	14:48	15:23	15:35	15:49		D991	LÉLUX		154,3	1,0
14:07	14:47	15:24	15:36	15:50			Intersection rue des Monts du Jura	A droite	155,1	0,2
14:07	14:50	15:24	15:37	15:50		ARRIVÉE	LÉLUX - Rue des Monts du Jura		155,3	0,0

LA PLAINE DE L'AIN AU PLUS PRÈS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES



ET TERRITOIRE ÉTAPE
DU TOUR DE FRANCE 2024



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain



www.cc-plainedelain.fr

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
43 rue du château - 01 150 Chazey sur Ain
contact@cc-plainedelain.fr 04 74 61 96 40

ERT

CYCLE SPORT

LE MEILLEUR FABRICANT
DE VÊTEMENTS DE CYCLISME
DU BRÉSIL



VOIR NOTRE GAMME COMPLÈTE SUR
ERTUNIFORMES.COM.BR

f ERTUNIFORMESDECYCLISMO © ERT.UNIFORMES

☎ +55 32 3216-7523





PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Plusieurs producteurs d'énergie hydraulique indépendants ont, dans une approche commune, décidé de se regrouper pour créer une société dénommée « **Union des Producteurs Locaux d'Électricité** ». Leur objectif ? **Vendre leur électricité directement du producteur au consommateur final**, sous la marque Énergie d'ici.

Énergie d'ici est le premier fournisseur créé par des producteurs. Ce modèle de circuit-court de l'énergie permet de proposer une électricité renouvelable à des prix compétitifs, et aux producteurs de s'extraitre le plus possible des prix de marché, qui sont très fluctuants.

Le siège social de l'entreprise se trouve à Arudy (Pyrénées-Atlantiques, 64) et le siège opérationnel à Lyon (Rhône, 69).



HISTORIQUE



LAGNIEU - ÎLE CHAMBOD

LUNDI 15 JUILLET 2024



LAGNIEU

Accolée aux premiers contreforts du Jura, Lagnieu se situe à l'interface entre le Bugey et la Plaine de l'Ain. Bordée par le Rhône, barrière naturelle entre les départements de l'Ain et de l'Isère, la commune bénéficie d'un cadre exceptionnel et d'une grande diversité de paysages. Ancienne capitale économique de châtellenie, Lagnieu garde les traces de son passé médiéval notamment le château de Montferand, construit au 15^e siècle sur autorisation du Duc de Savoie et aujourd'hui inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Véritable ville à la campagne, Lagnieu se caractérise par un tissu associatif dense et diversifié avec plus de 90 associations actives du territoire qui peuvent s'appuyer sur des équipements de qualité. La piscine emblématique (labellisée au patrimoine du 20^e siècle), le stade d'honneur, les terrains de padel, le skate-park et bien plus encore, pour que chacun y trouve son compte.

Sa position géographique, sa diversité de paysages mais également la proximité avec la Via Rhôna font de Lagnieu une véritable ville de cyclisme où les plus novices aux plus expérimentés trouveront leur compte.

Alors que vous soyez plutôt flânerie le long des chemins du magnifique parc paysager de la commune, ou assez téméraires pour tenter le VTT dans les bois du Bramafan, vous ne resterez pas insensible au charme de Lagnieu.

www.lagnieu.fr
www.cc-plainedelain.fr



ÎLE CHAMBOD

Confidentielle et pétillante par nature, Cerdon Vallée de l'Ain fait partie des destinations les plus attractives et les plus diversifiées du département de l'Ain. Au fil de la Rivière d'Ain, vous allez découvrir une nature préservée, des paysages uniques, une histoire industrielle et mémorielle forte, des vignes AOC à perte de vue, un vin pétillant unique au monde et une multitude d'activités pour tous. Au cœur des Gorges de l'Ain, une eau claire et des paysages enchanteurs, l'Île Chambod-Merpuis se révèle et fait le bonheur des familles et des randonneurs.

www.cerdonvalleedelain.fr
www.hautecourtromaneche.grandbourg.fr
www.ain-cerdon.fr



DÉPART LAGNIEU



ARRIVÉE ÎLE CHAMBOD



INFORMATIONS

PPO : Intersection rue Charles de Gaulle / allée des Roses

Village Départ

- Ouverture : 8h00 - 11h30
- Lieu : allée Guy de la Verpillière
- Randonnée Tour de l'Ain x Crédit Mutuel : 8h30-10h

Course

- **Rassemblement de départ :**
Allée Guy de la Verpillière
- **Espace restauration partenaires :** 10h00-11h15
- **Signature :** 10h00-11h00
- **Caravane d'Animation, départ :** 10h30
- **Animations ligne de départ :** 11h00

- **Appel des coureurs :** 11h05
- **Départ fictif :** 11h15 par allée Guy de la Verpillière, Vaux-en-Bugey, Bettant et Ambérieu-en-Bugey
- **Départ réel :** DOUVRES, D36 (après 12,8 km de fictif)

Ligne d'arrivée

- **Village Arrivée ouverture :** 12h30 - 17h00
- **Ligne d'Arrivée :** 15h30, à l'extrémité d'une ligne droite de 200m, largeur 5m

Permanence - Centre de presse :

14h00-19h00, Boutique - Billetterie ILE CHAMBOD

Contrôle Anti-Dopage : Espacecar sur la ligne d'arrivée

PROFIL ET PLAN DES 5 DERNIERS KMS



TOUR DE L'AIN

Pros • Cyclos U17

Solimut
mutuelle
de France

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

ÉTAPE 3
LUNDI 15 JUILLET 2024

LAGNIEU (COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
LA PLAINE DE L'AIN)

>

ÎLE CHAMBOD - CERDON
VALLÉE DE L'AIN
(HAUTECOURT-ROMANÈCHE)





Située au sud du département de l'Ain, à 37 km de Bourg-en-Bresse et à 50 km au nord-est de l'agglomération lyonnaise, la commune de Lagnieu prend place sur la rive droite du Rhône, barrière naturelle entre les départements de l'Ain et de l'Isère.

Accolée aux premiers contreforts du Jura, Lagnieu se situe à l'interface entre le Bugey et la Plaine de l'Ain ce qui lui offre une grande diversité paysagère.



Véritable ville à la campagne, Lagnieu se caractérise par un tissu associatif dense, avec près de 90 associations actives sur le territoire qui peuvent s'appuyer sur des équipements de qualité.

La piscine emblématique (labellisée au patrimoine du XXe siècle), le stade d'honneur de football, les terrains de padel, le skate-park mais également le futur dojo, à chacun son activité !

Sa position géographique, sa diversité de paysages mais également la proximité avec la Via Rhôna font de Lagnieu une véritable ville de cyclisme où les plus novices aux plus expérimentés trouveront leur compte. Alors que vous soyez plutôt flânerie le long des chemins du magnifique parc paysager de la commune, ou assez téméraires pour tenter le VTT dans les bois du Bramafan, vous ne resterez pas insensible au charme de Lagnieu.



Piscine de Lagnieu

du 15 juin au 1^{er} septembre
de 11h à 19h

Ciné Plein Air

20 juillet | Espace Tournelles
de 15h30 à 18h30

Fête de Quartier

20 juillet | Espace Tournelles
de 15h30 à 18h30

Forum des Associations

6 septembre | Gymnase ou Parc Paysager
à partir de 17h

et les regards
pétillent



PLUS D'INFOS
www.cerdonvalleedelain.fr

 Cerdon
Vallée de l'Ain



Partenaire environnement du tour de l'Ain pour la 3ème année consécutive !

Interview : Thomas Berrod, président de la société EGT Environnement, gestionnaire de déchets dans l'Ain

Pourquoi soutenir cet évènement ?

C'est avec plaisir que nous soutenons une fois de plus le tour de l'Ain pour cette troisième année consécutive. Nous renforçons le partenariat avec toujours le même objectif : réduire l'empreinte carbone de cette belle épreuve, en utilisant des contenants et des moyens de collecte respectueux de l'environnement.

Quels matériels et moyens de collecte utilisez-vous ?

Comme l'année dernière, nous allons mettre à disposition des Valobox 1m³ sur les villages départ et arrivée afin de collecter les emballages ménagers. Ces contenants sont 100% Français et 100% recyclables, ce qui contribue parfaitement à notre objectif «Tour de l'Ain plus vert». Nous utiliserons des véhicules de collecte qui roulent à l'Oléo 100 (huile de colza 100% Française).

Comment sont recyclés les emballages ménagers ?

Les emballages ménagers sont triés et expédiés vers les filières de recyclage adaptées.

Quelles sont les perspectives d'évolution d'EGT Environnement ?

Notre engagement quotidien, c'est la protection de l'Environnement avant tout ! L'année 2024 a été marquée par le cap vers l'électrique en devenant le 1er gestionnaire de déchets national à disposer du tryptique 100% électrique : un véhicule ampliroll, une benne à ordures ménagères et un compacteur mobile. Pour la suite, pourquoi pas des véhicules roulant à l'hydrogène vert 100% local et la création d'un site de valorisation de déchets régional afin de créer une alternative durable à l'enfouissement.



LA ZONE D'OCCUPATION ARTISTIQUE

la zoa

BIENNALE DE LA VILLE AUTREMENT

— DE MAI À SEPTEMBRE 2024 —

GRATUIT ET OUVERT À TOUS



RÈGLEMENT PARTICULIER

1. ORGANISATION

La 36^{ème} édition du Tour de l'Ain est organisée par l'association Alpes Vélo, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale.

Elle se dispute du samedi 13 au lundi 15 juillet 2024 et comprend 3 étapes en ligne.

2. TYPES D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories Hommes Élite et Hommes moins de 23 ans. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour. L'épreuve est classée ME 2.1. Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

125 - 85 - 70 - 60 - 50 - 40 - 35 - 30 - 25 - 20 - 15 - 10 - 5 - 5 - 5 et 3 points du 16^{ème} au 25^{ème} coureurs du classement général, 14 - 5 - 3 points aux 3 premiers coureurs de chaque étape, 3 points au leader du classement général individuel à l'issue de chaque étape.

3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI WorldTeams (maximum 50%), UCI ProTeams, Équipes Continentales UCI, Équipes Professionnelles Cyclo-Cross UCI, Équipes Nationales.

Le nombre de coureur par équipe est fixé à 6. Conformément à l'article 2.2.003bis du règlement UCI, une équipe ne pourra prendre le départ avec moins de 4 coureurs.

4. PERMANENCE

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :

Vendredi 12 juillet 2024, de 15h00 à 16h45, à HOTEL LYON-EST, A42, sortie n°5, 01700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST.

La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 12.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège des Commissaires est fixée :

Vendredi 12 juillet 2024, à 17h00, à HOTEL LYON-EST, A42, sortie n°5, 01700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST.

5. RADIO-TOUR

La fréquence d'émission de Radio-Tour est 157.550 MHz.

6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures et une moto.

7. BONIFICATIONS

Les modalités d'attributions des bonifications suivant l'article 2.6.019 du règlement UCI sont fixées comme suit : à l'arrivée de chaque étape : 10, 6 et 4 secondes aux trois premiers coureurs classés. Au sprint intermédiaire de la 1^{ère} étape : 3, 2 et 1 secondes aux trois premiers coureurs.

8. INCIDENTS DE COURSE DANS LES 3 DERNIERS KM

Application de l'article 2.6.027 du règlement UCI. Cette règle est appliquée uniquement dans les étapes 1 et 3.

Toute discussion concernant les qualifications « arrivée au sommet » est tranchée par le collège des commissaires.

9. DÉLAIS À L'ARRIVÉE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- 1^{ère} étape : 15 %
- 2^{ème} étape : 20 %
- 3^{ème} étape : 20 %

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

10. CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis :

10.1 CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les commissaires chronométreurs dans toutes les étapes, compte tenu des bonifications et des pénalités en temps. Conformément à l'article 2.6.015

du règlement UCI, en cas d'égalité de temps au classement général individuel, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement individuel au temps porte le maillot jaune « Solimut - Mutuelle de France ».

10.2 CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des étapes. Il est attribué : A l'arrivée de chacune des 3 étapes : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 15 premiers coureurs classés. Au sprint intermédiaire de la 1^{ère} étape : 8 - 6 - 4 points aux 3 premiers coureurs.

Le leader du classement porte le maillot vert « Crédit Mutuel ». Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex-aequo au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : Nombre de victoires d'étapes, Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points, Classement général individuel au temps. Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

10.3 CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des 13 cols et côtes retenues pour ce classement. Il est attribué les points suivants dans chacune des catégories :

- 1^{ère} catégorie : aux 6 premiers coureurs classés au sommet : 15 - 10 - 7 - 5 - 3 - 1 points
- 2^{ème} catégorie : aux 5 premiers coureurs classés au sommet : 10 - 7 - 5 - 3 - 1 points
- 3^{ème} catégorie : aux 4 premiers coureurs classés au sommet : 7 - 5 - 3 - 1 points
- 4^{ème} catégorie : aux 3 premiers coureurs classés au sommet : 5 - 3 - 1 points

Un classement général est établi par

l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols et côtes comptant pour le classement du meilleur grimpeur.

10.4 CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1er janvier 2002. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader du classement du meilleur jeune.

10.5 CLASSEMENT DE LA COMBATIVITÉ

Le classement de la combativité récompense le coureur « le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif ». Ce prix est décerné après chaque étape par un jury présidé par le directeur de l'épreuve. Un super combatif est désigné par le jury à la fin du Tour de l'Ain.

10.6 CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs coureurs classés de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes, en cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour ; Nombre de deuxième places dans le classement par équipe du jour, etc. S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel au temps. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement.

11. PRIX

Le Tour de l'Ain est doté de prix et primes spéciales attribués comme suit :

11.1 PRIX AUX ÉTAPES ET CLASSEMENT GÉNÉRAL

• Par étape : total 7710 €

1^{er} : 3060 € - 2^{ème} : 1550 € - 3^{ème} : 760 € - 4^{ème} : 385 € - 5^{ème} : 315 € - 6^{ème} et 7^{ème} : 225 € - 8^{ème} et 9^{ème} : 155 € - 10^{ème} au 20^{ème} : 80 €

• Classement général : total : 11750 €

1^{er} : 5000 € - 2^{ème} : 2500 € - 3^{ème} : 1250 € - 4^{ème} : 500 € - 5^{ème} : 400 € - 6^{ème} et 7^{ème} : 300 € - 8^{ème} et 9^{ème} : 200 € - 10^{ème} au 20^{ème} : 100 €.

Total général des prix : 34880 € (avant contribution des coureurs au CPA et Lutte contre le dopage)

Contribution supplémentaire de l'organisateur au CPA : 2734 € (11,82% des prix coureurs)

11.2 PRIX DU CLASSEMENT PAR POINTS

• Au classement général final : 1^{er} : 1000 €

11.3 PRIX DU CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

• Au classement général final : 1^{er} : 1000 €

11.4 PRIX DU CLASSEMENT DES JEUNES

• Au classement général final : 1^{er} : 500 €

11.5 PRIX DU CLASSEMENT DE LA COMBATIVITÉ

• À chaque étape en ligne 1^{er} : 100 €
• Au classement général final : 1^{er} : 200 € Total des prix : 500 €

11.6 PRIX DU CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

• À la 1^{ère} équipe au classement général final : 1000 €

Le total des prix et primes distribués à l'occasion de l'épreuve est de 38.880 €.

12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays. Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'International Testing Agency (ITA) à l'arrivée de chaque étape, dans un motor-home situé sur la ligne d'arrivée.

13. ENVIRONNEMENT

L'organisation du Tour de l'Ain met à

la disposition des concurrents, tous les 35-40 km, une zone de collecte pour se débarrasser des déchets.

14. PROTOCOLE

Conformément à l'article 12.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :

- Le vainqueur de l'étape
- Les leaders des classements suivants : classement général individuel au temps, classement général par point, classement général du meilleur grimpeur, classement général du meilleur jeune, coureur élu le plus combatif de l'étape.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 5 minutes après leur arrivée.

A l'arrivée de la dernière étape à l'île Chambod, les coureurs suivants devront de présenter au protocole final :

Le vainqueur de l'étape. Les 3 premiers du classement général individuel au temps. Le leader du classement général par points. Le leader du classement général du meilleur grimpeur. Le leader du classement général du meilleur jeune. Le coureur élu le meilleur combatif de l'étape. Le coureur élu le super combatif de l'épreuve. L'équipe vainqueur du classement général par équipes.

15. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Organisateur

ALPES VÉLO

19 rue Sergent Blandan - 69001 LYON

Site Officiel : www.tourdelain.com

Contact équipes

Mr Ludovic POIGNANT

Tél : +33 6 32 08 83 14

E-mail : teams@tourdelain.com

Site Officiel : www.tourdelain.com





Streichenberger



CAP SUR LE 100% RENOUVELABLE

BIOCOMBUSTIBLE

**UNE ALTERNATIVE
RENOUVELABLE
AU FIOUL
DOMESTIQUE
POUR LE
CHAUFFAGE**



☑ Avec le **Biofioul**, vous n'avez donc pas besoin de changer d'énergie, c'est votre énergie qui change pour vous !

www.biofioul.info

BIOCARBURANT

**UNE ALTERNATIVE
RENOUVELABLE
AU CARBURANT
STANDARD POUR
LES VÉHICULES
DIESEL**



☑ Faites le choix du **bp HVO** pour votre flotte et devenez un véritable acteur de la transition énergétique !



**CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS
POUR UN MONDE PLUS PROPRE**

0 800 896 896

Service & appel
gratuits

www.streichenberger.fr



C'EST AUSSI...

Grâce à notre savoir-faire et nos certifications multiples, nous assurons l'**entretien** et le **dépannage** de votre installation, sa **modernisation** et sa **rénovation** complète quelle que soit l'énergie utilisée tout en nous adaptant à vos besoins.



CHAUDIÈRE
BIOFIOUL & FIOUL



CHAUDIÈRE
GAZ



CHAUDIÈRE
GRANULÉS DE BOIS



POMPE À CHALEUR



CLIMATISEUR

SPECIFIC REGULATIONS

1. ORGANISATION

The 36th edition of Tour de l'Ain is organised by the Alpes Vélo association under the Union Cycliste Internationale regulations.

It takes place from Saturday 13th to Monday 15th July and includes 3 road race stages.

2. TYPES OF EVENT

The event is reserved for riders of the Men Elite and Men U23 categories. It is registered with the UCI Europe Tour calendar. The class of the event is ME 2.1. In accordance with the UCI Regulations, it awards the following points to the UCI ranking:

- 125 - 85 - 70 - 60 - 50 - 40 - 35 - 30 - 25 - 20 - 15 - 10 - 5 - 5 - 5 and 3 points to riders ranked 16th to 25th in the general classification,
- 14 - 5 - 3 points to the 3 first riders of each stage,
- 3 points to the leader of the individual general classification at the end of each stage.

3. PARTICIPATION

In accordance with article 2.1.005 of the UCI Regulations, the event shall be open to the following teams: UCI WorldTeams (maximum 50%), UCI Pro Teams, UCI Continental Teams, National teams. The number of riders per team is set at 6. In accordance with article 2.2.003 bis of the UCI Regulations, a team may not start with less than 4 riders.

4. PERMANENCE

Confirmation of starters and collection of race numbers by the Team Managers will take place on **Friday 12th July from 3pm to 4.45pm at HÔTEL LYON-EST, A42 highway, exit n°5, 01700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST.**

The Team Managers' meeting, organised in accordance with article 12.087 of the UCI Regulations, in the presence of the members of the Commissaires' Panel, is set as follows: **Friday 12th July at 5.00pm at HÔTEL LYON-EST, A42, exit n°5, 01700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST.**

5. RADIO-TOUR

The frequency of radio-tour is 157.550 MHz.

6. NEUTRAL TECHNICAL ASSISTANCE

The neutral technical support service is provided with two cars and one motorcycle.

7. BONUSES

The procedures for awarding bonuses in accordance with article 2.6.019 shall be as follows: At the finish of each stage: 10, 6 and 4 seconds to the first three riders ranked. At the intermediate sprint in 1st stage: 3, 2 and 1 seconds to the first three riders.

8. RACE INCIDENTS IN THE LAST 3 KM

Application of article 2.6.027 of the UCI regulations. This rule is only applied in stage 1 and 3. Any discussion concerning the «summit finishes» qualifications shall be decided by the Commissaires Panel.

9. FINISHING DEADLINES

Depending on the characteristics of the stages, the finishing deadlines have been set as follows:

- 1st étape: 15 %
- 2nd étape: 20 %
- 3rd étape: 20 %

In accordance with article 2.6.032 of the UCI Regulations, the Commissaires' Panel may extend the finishing deadlines after consultation with the organizer.

10. CLASSIFICATIONS

The following classifications are established:

10.1 GENERAL INDIVIDUAL CLASSIFICATION BY TIME

The general individual classification by time is obtained by adding together the times recorded by the timekeepers' commissaires in all stages, taking account of time bonuses and penalties. In accordance with article 2.6.015, in the event of a time tie in the individual general classification, the places obtained in each stage shall be added together and, as a last resort, the place obtained in the last stage contested shall be used. The leader of the individual classification by time shall wear the yellow jersey « Solimut - Mutuelle de France ».

10.2 CLASSIFICATION BY POINTS

A points classification is established by adding the points obtained in each

of the stages.

It is awarded at the finish of each of the 3 stages: 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points to the first 15 riders ranked. At the intermediate sprint in 1st stage: 8 - 6 - 4 points to the three first riders.

The leader of the classification wears the green jersey « Crédit Mutuel ».

In accordance with article 2.6.017 of the UCI Regulations, in the event of a tie in the general individual classification by points, the following criteria shall be applied until the riders are separated:

- Number of stage wins.
- Number of wins in intermediate sprint counting for the general classification on points
- General individual classification by time.

To be eligible for the final general classification prizes, riders must have completed the entire course of the event within the set time limits.

10.3 RANKING OF THE BEST CLIMBER

A classification of the best climber is disputed on all 12 passes and climbs selected for this classification. The following points are awarded in each category:

- **1st category**: to the first 6 riders ranked at the top: 15 - 10 - 7 - 5 - 3 - 1 points
- **2nd category**: to the first 5 riders ranked at the top: 10 - 7 - 5 - 3 - 1 points
- **3rd category**: to the first 4 riders ranked at the top: 7 - 5 - 3 - 1 points
- **4th category**: to the first 3 riders ranked at the top: 5 - 3 - 1 points

A general classification is established by adding the points obtained on all the passes and climbs counting for the classification of the best climber.

The leader of the classification wears the polka dot jersey « Région Auvergne-Rhône-Alpes ».

In accordance with article 2.6.017 of the UCI Regulations, in the event of a tie in the general individual classification of the best climber, the following criteria shall be applied until the tie is broken.

- Number of first places in the highest category climbs.
- Number of first places in the climbs of the next highest category and so on
- General individual classification by time: general individual classification by time.

To be eligible for the final general classification prizes, all riders must have completed the entire course of the event within the statutory time limits.

10.4 RANKING OF THE BEST YOUNG RIDER

The best young rider classification is reserved for riders born from 1 January 2000.

The first of whom in the general individual classification by time is the leader of the best young rider classification.

The leader of the classification shall wear the white jersey « Streichenberger »

10.5 MOST AGGRESSIVE RIDER CLASSIFICATION

The most aggressive rider classification rewards the rider «who is the most generous in effort and shows the best sportsmanship». This prize is awarded after each stage by a jury chaired by the event director. At the end of Tour de l'Ain, a super combative rider is designated by the jury.

10.6 TEAM CLASSIFICATION

In accordance with article 2.6.016 of the UCI Regulations, the team classification of the day is established by adding together the three best individual times of each team. In the event of a tie, the teams shall be separated by adding together the ranks obtained by their three best riders ranked in the stage. In the event of a further tie, the teams shall be separated by the place of their best rider in the stage classification. The general team classification shall be established by adding together the three best individual times of each team in all stages. In the event of a tie, the following criteria shall be applied until the riders are separated:

1. number of first places in the team classification of the day
 2. number of second places in the team classification of the day, etc.
- If there is still a tie, the teams shall be separated by the place of their best rider in the individual general classification by time. Any team reduced to fewer than three riders shall be eliminated from the classification.

11. PRIZES

The Tour de l'Ain is endowed with special prizes and bonuses awarded as follows:

11.1 STAGE PRIZES AND GENERAL CLASSIFICATION

Per stage: total 7,710 €

1st : 3060 € - 2nd : 1550 € - 3rd : 760 € - 4th : 385 € - 5th : 315 € - 6th and 7th : 225 € - 8th and 9th : 155 € - 10th to 20st : 80 €

• **General classification, total of 11,750€.**

1st : 5000 € - 2nd : 2500 € - 3rd : 1250 € - 4th : 500 € - 5th : 400 € - 6th and 7th : 300 € - 8th and 9th : 200 € - 10th to 20st : 100 €

Grand total of prizes: 34,880 € (before contribution to CPA and fight against doping).

Additional contribution from the organizer to CPA: 2,734€ (11.82% of riders' prizes).

11.2 POINTS CLASSIFICATION PRIZE

• In the final general classification: 1st: 1,000 €

11.3 BEST CLIMBER CLASSIFICATION PRIZE

• In the final general classification: 1st: 1,000 €

11.4 BEST YOUNG RIDER CLASSIFICATION PRIZE

• In the final general classification: 1st: 500 €

11.5 MOST AGGRESSIVE RIDER CLASSIFICATION PRIZE

At each stage 1st: 100 €

In the final general classification: 1st: 200€.

Total price: 500 €.

11.6 TEAM CLASSIFICATION PRIZE

To the 1st team in the final general classification: 1,000 €

The total of prizes and bonuses distributed during the event is of 38,880 €.

12. ANTI-DOPING

The UCI anti-doping rules shall apply in full to this event. In addition, French anti-doping legislation applies in accordance with the provisions of the law of the country.

Doping control is carried out under the authority of the International Testing Agency (ITA) at the finish of each stage, in the premises designated for this purpose, i.e. a motorhome located at to the finish line.

13. ENVIRONMENT

The organisation of the Tour de l'Ain provides competitors with a waste collection area every 35-40 km.

14. PROTOCOL

In accordance with article 1.2.112 of the UCI Regulations, the following riders must take part daily to the protocol:

- The winner of the stage
- The leaders of the following rankings:
 - individual general classification by time
 - individual general classification by points
 - best climber
 - best young rider
- most aggressive rider of the day

They will have to present themselves at the protocol within a maximum of 5 minutes after their arrival.

At the finish of the last stage at Ile Chambod, the following riders will have to present themselves at the final protocol:

- the winner of the stage.
- the first 3 riders of the individual general classification by time.
- the winner of the individual general classification by points.
- the winner of the best climber general classification.
- the winner of the best young rider general classification.
- the most aggressive rider of the day.
- the super combative rider of the event.

the winning team in the team general classification.

15. PENALTIES

The UCI scale of penalties is the only one applicable.

Organizer

ALPES VÉLO

19 rue Sergent Blandan - 69001 LYON

Official Website : www.tourdelain.com

Teams contact

Mr Ludovic POIGNANT

Tél : +33 6 32 08 83 14

E-mail : teams@tourdelain.com

Official Website: www.tourdelain.com

France 3 Auvergne-Rhône-Alpes
propose en direct

Le Tour de l'Ain



© Photo Tour de l'Ain

LUNDI 3 JUILLET
À PARTIR DE 14H00 SUR

france.tv.3 auvergne
rhône-alpes

LES HÔTELS DES ÉQUIPES *TEAM'S HÔTELS*

HÔTEL LYON-EST

Chemin du Pilon
01700 SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST
Tél (+33) 04 78 55 90 90
contact@hotel-lyon-est.com
www.hotel-lyon-est.com

Équipes

- Decathlon AG2R La mondiale Team,
- Cofidis,
- EF Education – Easypost,
- Movistar,
- CIC – U – Nantes Atlantique,
- Bike Aid,
- Allemagne Espoirs,
- Nice Métropole Côte d'Azur
- ST-Michel – Mavic – Auberg3.

HÔTEL MERCURE BOURG EN BRESSE

10 Avenue Bad Kreuznach
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél (+33) 4 74 22 44 88
h1187-om@accor.com
www.allaccor.com

Équipes

- TotalEnergies
- Arkea B&B Hotels

DOMAINE DE SAINTE-CROIX

80, allée du Château
01120 SAINTE-CROIX
Tél (+33) 04 78 06 65 05
saintecroix@vacancesleolagrange.com

Équipes

- Trinity racing

HÔTEL AMBOTEL

Rue du Professeur Luc Montagnier
01500 Ambérieu en Bugey
Tél (+33) 04 74 46 42 22
contact@ambotel.fr
www.ambotel.fr

Équipes

- Groupama – FDJ

HÔTEL IBIS BOURG EN BRESSE

6 rue du Moulin de Brou
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél (+33) 04 74 22 52 66
h0603-gm@accor.com
www.allaccor.com

Équipes

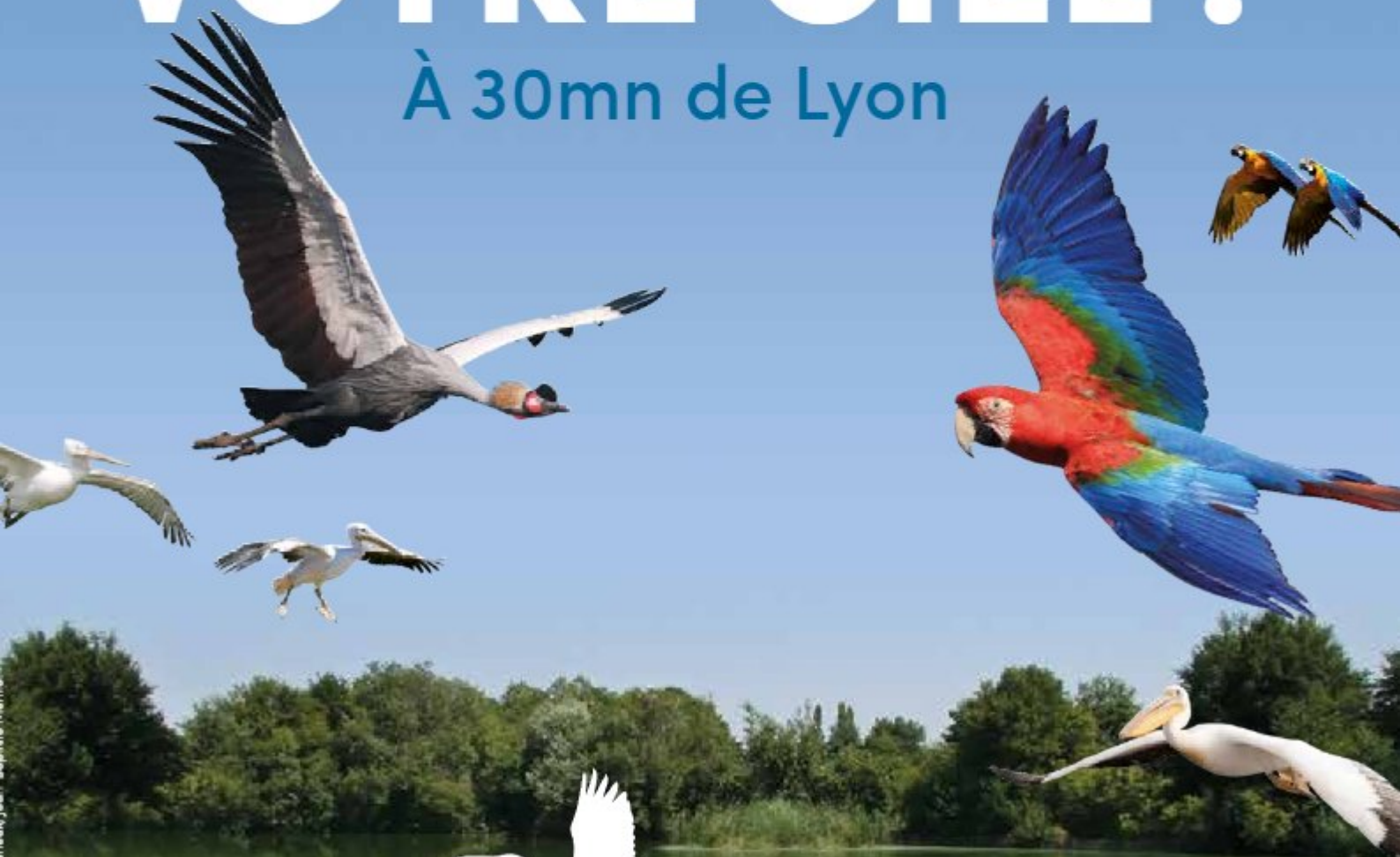
- Van Rysel – Roubaix





VOTRE CIEL !

À 30mn de Lyon



PARC  OISEAUX
DES

Villars-les-Dombes (01) - www.parcdesoiseaux.com



LES HÔPITAUX *HOSPITALS*

47

ETAPE 1

Centre Hospitalier de la Croix-Rousse
103 GR de la crx-rousse
69004 LYON - Tél : 0 825 082 569

Centre Hospitalier Mâcon
350 boulevard Louis Escande
71000 MÂCON Tél : 03 85 20 30 40

Centre Hospitalier Fleyrat
900 Rte de Paris
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél : 04 74 45 46 47

ETAPE 2

Centre Hospitalier C.J.Ruivet
13 Avenue Dr Boyer,
01800 MEXIMIEUX - Tél : 04 74 61 01 77

Hopital privé d'Amberieu
ZA en Pragnat nord,
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
Tél : 04 74 38 95 50

Centre Hospitalier Louis Jaillon
2 Rue de l'Hôpital,
39200 SAINT-CLAUDE - Tél : 03 84 41 33 33

Centre Hospitalier du Pays de Gex
160 Rue Marc Panissod,
01170 GEX - Tél : 04 50 40 38 38

ETAPE 3

Centre Hospitalier C.J.Ruivet
13 Avenue Dr Boyer,
01800 MEXIMIEUX - Tél : 04 74 61 01 77

Hopital privé d'Amberieu
ZA en Pragnat nord,
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
Tél : 04 74 38 95 50

Centre Hospitalier du Haut Bugey
Rte de Veyziat
01100 OYONNAX - Tél : 04 74 73 10 01



CITROËN



DS AUTOMOBILES



Autobernard et la mobilité de demain, pendant le **Tour de l'Ain**



**Concessions Autobernard
Citroën, DS Automobiles, Peugeot & MG Motor**

192 Bd de Brou, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : **04 74 23 82 82**

TOUR
DE L'**AIN**
Pro • Cyclos • Cadets • Féminines

Solimut
 **utuelle**
de France
GÉNÉRATIONS SOLIMUT

 **auto**
bernard
by groupe Bernard



2024 LA SAISON DE CYCLISME

PLUS DE 250 JOURS DE VÉLO

★EUROSPORT

Nouveau Hyundai TUCSON



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

Disponible en hybride
et hybride rechargeable.



Consommations mixtes (WLTP) de la nouvelle gamme Hyundai TUCSON : 1,4 L en cycle mixte. Données en cours d'homologation.



EXPO BELLAMY
Montmorot | Pontarlier | Péronnas | Oyonnax
www.groupebellamy.com

DES POINTS DE VUE
INSOUPÇONNÉS
À DEUX PAS
DE GENÈVE



photo: Nicolas Caspary





SOLIMUT, PARTENAIRE DU TOUR DE L'AIN

PARTENAIRE DEPUIS 20 ANS

Partenaire du maillot jaune du Tour de l'Ain, Solimut Mutuelle de France vous accueille sur son stand au village départ durant le Tour de l'Ain.

Au programme : Conseil santé, goodies, et vélo à smoothie

**LA SOLIDARITÉ
ON EN PARLE
ET ON AGIT !**

Solimut

mutuelle
 de France

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Scannez-moi !

